



Compte rendu de la réunion du CONSST du 24 janvier 2013

159, promenade Cleopatra, Ottawa (Ontario)
Salle de conférence 207

Représentants des employés

IPFPC

- Ayman Soryal (coprésident)
- Terry Petrow
- Zeljko Ruzicic

AFPC

- Bob Kingston (coprésident) (jusqu'à la pause de l'avant-midi)
- Marlene O'Neil
- John Langs
- José Evangelho
- Raphaël Tarasco

Secrétariat

- Sharon Drolet

Représentants de l'employeur

- Stephen Norman (coprésident)
- Dani Srour (jusqu'à 14 h)
- Wendy Bray (à partir de 14 h)
- Carolyn Inch (jusqu'à 13 h)
- Sylvia Flemming (à partir de 13 h)
- Brenda Dagenais
- Jennifer Corley

Absente

- Colleen Barnes

Invités

- Suzanne Nadeau (conseillère en SST, centre opérationnel de l'Atlantique)
- Irma Adriazola, conseillère en SST, centre opérationnel du Québec
- Marie-Andrée Morin, conseillère en SST, AC
- Craig Houghton, conseiller en SST, centre opérationnel de l'Ontario
- Tara Garratt, conseillère en SST, centre opérationnel de l'Ouest
- Paul Langan, conseiller en SST, laboratoires
- Owen Bale, conseiller en SST, Direction des opérations
- Amanda Hutchings, aide-conseillère en SST de l'AC
- Pamela Tapley, Programme des services de santé

-
1. Mot de bienvenue du coprésident.
 2. Examen et adoption du compte rendu du 25 octobre 2012
 3. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 25 octobre 2012
 4. Examen et approbation de l'ordre du jour
 5. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 25 octobre 2012
 6. Points permanents
 7. Affaires nouvelles
 8. Tour de table
-

1. Mot de bienvenue du président Stephen Norman

2. Examen et adoption du compte rendu du 25 octobre 2012

Terry Petrow souligne que les membres viennent tout juste de recevoir le compte rendu aux fins d'examen.

Mesure de suivi : Les **SSST** enverront les comptes rendus avec plus de diligence.

Bob Kingston ne se souvient d'aucune discussion entourant les protocoles de services de santé médicaux.

Mesure de suivi : **Brenda Dagenais** repassera les notes en revue, y compris celles de la réunion des coprésidents.

3. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 25 octobre 2012

Mesure de suivi : **Le Secrétariat** révisera le compte rendu pour tenir compte des éléments soulevés ci-haut.

4. Examen et approbation de l'ordre du jour

Mesure de suivi : Le **Secrétariat** révisera l'ordre du jour pour tenir compte de deux notes d'information soumises à la dernière minute, sur les rapports d'évaluation ergonomique et sur l'utilisation du formaldéhyde, et y inclura un point urgent entourant l'inondation et les employés déplacés dans la région de la capitale nationale (RCN).

5. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 25 octobre 2012

a) Menace pour la sécurité (Programme de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail)

Brenda Dagenais dresse l'état de la situation entourant la politique de prévention de la violence en milieu de travail, qui doit être bientôt publiée officiellement. À la suite des discussions lors de la dernière réunion du Comité national de santé et de sécurité au travail (CNSST), le projet de politique a été déposé ou discuté à différents paliers du processus de gouvernance et de consultation de l'Agence, y compris la réunion du Comité national de consultation patronal-syndical de la Direction générale des ressources humaines du 19 novembre 2012, la réunion du Comité de la gestion intégrée des ressources humaines du 27 novembre 2012 et la réunion du Comité élargi de la haute direction du 6 décembre 2012. Ce projet a été approuvé par le président. Il sera donc signé et publié très prochainement.

On a invité les intervenants à formuler leurs commentaires tout au long du processus décrit ci-dessus et que la majorité des commentaires et suggestions ont été incorporés dans la version définitive de la politique présentée lors de cette réunion. Bob Kingston souligne plusieurs changements supplémentaires au libellé de la politique que l'AFPC a demandés et qui n'ont pas été incorporés dans la version définitive de la politique. Brenda Dagenais indique que cette politique se veut un point de départ qui nous permettra de remplir nos obligations légales et de nous assurer que les employés connaissent leurs droits et leurs responsabilités et les options qui s'offrent à eux relativement de la violence en milieu de travail. M^{me} Dagenais explique que la direction et le syndicat ont « convenu de diverger d'opinion » sur certaines interprétations pour le moment. Elle confirme que nous allons de l'avant avec la politique en ce moment pour satisfaire à la nécessité, pour certaines directions de RHDCC et pour l'Agence, de se conformer immédiatement à la Partie XX du *Règlement canadien sur la santé et la*

sécurité au travail (RCSST) en publiant une politique. M^{me} Dagenais souligne cependant que nous continuons d'accueillir les observations et commentaires supplémentaires des intervenants et autres parties intéressées.

Bob Kingston estime, « pour la petite histoire » qu'un retour dans le temps, là où nous en étions il y a huit ans, est « une perte de temps ». L'Institut professionnel de la fonction publique (IPFPC) et l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) déclarent que la politique que l'Agence s'apprête à déposer n'est pas conforme aux dispositions du Code canadien du travail et à la Partie XX du RCSST et que, par conséquent, les agents négociateurs de ces deux organismes donneront pour instruction à leurs membres de ne pas se conformer à la politique. Marlene O'Neil souligne également qu'aucune discussion ou autre forme de communication n'est intervenue auprès des comités en milieu de travail locaux ou régionaux.

Brenda Dagenais confirme que les questions fondamentales entourant l'interprétation de la politique devaient faire l'objet de discussions au cours des prochaines semaines à l'occasion d'une prochaine rencontre avec les coprésidents du CNSST, le président de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), les hauts représentants de RHDCC et du Conseil du Trésor (CT) et le vice-président des ressources humaines. M^{me} Dagenais espère que cette réunion aidera à résoudre certaines des divergences d'opinions fondamentales entre les parties sur les questions de la violence et du harcèlement au travail.

Les participants réaffirment que la sensibilisation des gestionnaires et des employés est essentielle. Brenda Dagenais indique qu'un plan de communication et d'éducation a été préparé et qu'on le partagera avec le CNSST. L'AFPC s'oppose, en soulignant que le CNSST devait participer à l'élaboration du matériel de formation, et non pas se contenter de le réviser.

Mesure de suivi : Les **SSST** élaboreront un plan d'action pour le déploiement de la politique. Ce plan comportera un volet pour la sensibilisation des employés et des gestionnaires.

Mesure de suivi : Rencontre entre le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), RHDCC, l'ACIA, l'AFPC et l'IPFPC pour discuter des problèmes de politique liés à la prévention de la violence en milieu de travail et pour résoudre ces problèmes, d'ici le 28 février 2013.

b) Directive sur la gestion des urgences de l'immeuble

À l'issue d'un long examen, la directive est presque prête. Elle est en cours de traduction. On retrouve une fiche de suivi dans le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI), au numéro 3405682.

Prochaines étapes

- La DGGI préparera une liste de cadres supérieurs avec leurs coordonnées en vue de la prochaine réunion prévue le 25 avril. Cette liste facilitera les communications du Comité d'orientation en cas d'urgence, s'il y a lieu.
- Un Infobulletin national sera envoyé, le 11 février 2013, pour transmettre des informations et des instruments.

Plans de continuité des activités (PCA)

Une note sera envoyée pour demander la mise à jour de tous les PCA à l'échelle nationale.

c) Nominations aux comités de SST

Des modifications doivent encore être apportées au formulaire avant qu'il puisse être distribué par l'intermédiaire de la structure de gouvernance en matière de SST et affiché sur Merlin.

Mesure de suivi : Les **SSST** adapteront le formulaire selon les besoins, élaboreront un plan de communication et fixeront une date de distribution au plus tard le 24 avril 2013.

d) Avis à l'industrie sur le verrouillage et l'étiquetage

En raison de questions urgentes survenues depuis la dernière réunion du Comité d'orientation national en matière de santé et sécurité au travail (CONSST), la seconde version de l'exposé décrivant une approche nationale pour les procédures de verrouillage et d'étiquetage n'a pas encore été envoyée aux membres du CONSST et aux conseillers en SST des centres opérationnels à des fins de consultation.

Mesure de suivi : Les **SSST** compileront les commentaires reçus et les enverront au CONSST et aux conseillers en SST d'ici le 12 avril 2013.

Les **SSST** travailleront pour disposer d'une approche nationale prête à être distribuée d'ici le 1^{er} juin 2012.

e) Équipement de protection individuel : Lunettes protectrices avec ordonnance

La version définitive de l'exposé sur les lunettes protectrices avec ordonnance est terminée et traduite. Aucun commentaire n'est formulé.

L'exposé sera envoyé pour distribution aux gestionnaires et à travers la structure de gouvernance en matière de SST au plus tard le 31 mars 2013.

État : Terminé

f) Conduite préventive

La Direction générale de la gestion intégrée (DGGI) a communiqué avec le Comité national de gestion du parc automobile qui supervise les Stratégies de gestion du transport au sol et a été informée qu'une réunion est prévue pour le début de l'automne. La DGGI a demandé des renseignements sur tous les accidents, y compris les accrochages, pour que les membres du CONSST en prennent connaissance.

Les membres du CONSST ont précédemment circonscrit les questions suivantes et sont à la recherche de renseignements permettant d'y répondre.

- Y a-t-il moins d'accidents de véhicule après que les employés aient suivi le cours?
- Le cours sur la conduite préventive devrait-il être obligatoire pour les employés qui conduisent un véhicule du parc automobile?
- Après qu'une analyse de l'information disponible ait été effectuée, il pourrait s'avérer utile d'élaborer des « pratiques exemplaires » pour le cours.

Mise à jour : Claude Lévesque répond aux questions initiales ci-dessus et confirme un taux d'accidents d'environ 10 % (que les employés aient ou non suivi le cours de conduite préventive), et que dans 50 % des cas, le conducteur de l'ACIA n'était pas en faute. Le comité demande que les renseignements et clarifications supplémentaires soient présentés lors de la prochaine réunion, y compris les réponses aux nouvelles questions suivantes :

1. Y a-t-il moins d'accidents dans les régions où les employés ont suivi le cours de conduite préventive?
2. Parmi les employés ayant eu un accident, quelles étaient les proportions d'employés temporaires et d'employés embauchés pour une période indéterminée? (Aussi, devrions-nous consacrer plus de temps à la formation de nos employés temporaires?)
3. À quoi correspond ou se rapporte le « 10 % », exactement?
4. Sommes-nous certains que les accidents sont signalés aux comités de SST?

On indique qu'il s'agit d'un cours en ligne utilisé dans les centres opérationnels de l'Ontario et de l'Atlantique (écoconduite). Le cours est offert sur la base des rapports d'enquête de situation comportant des risques (RESCR).

Mesure de suivi : Sylvia Flemming transmettra les réponses aux questions à Jennifer Corley au plus tard le 1^{er} février 2013, puis cette dernière les distribuera au Comité des politiques aux fins d'examen.

g) Examen de la proposition d'évaluer les risques possibles de l'inspection de navires

Owen Bale et Jennifer Corley sont coresponsables d'un groupe de travail national mis sur pied pour aborder les enjeux entourant la formation, pour le programme de lutte contre la spongieuse asiatique. Trois sous-comités ont été formés pour aider à l'organisation des enjeux. Ces trois groupes abordent les enjeux touchant l'embarquement, le sauvetage et la formation. Comme le groupe de travail national a commencé à faire des progrès, la question des espaces confinés liée au programme du grain a été transmise à l'équipe nationale. Cette équipe a pour objectif de veiller à ce que nous disposions d'analyses régionales du risque professionnel, de procédures de travail sécuritaire et d'un plan national de formation à jour, que nous pouvons mettre à la disposition de tout le personnel d'inspection s'occupant des navires.

Le groupe chargé des questions entourant les embarquements a tenu une conférence téléphonique le 14 janvier et a mené des discussions au sujet de la lenteur des progrès dans ce dossier. Des discussions sont toujours en cours sur les méthodes d'embarquement (échelles des navires, passerelles, couplage et hélicoptère) et sur l'opportunité de l'interdiction de certaines méthodes. En conséquence, la région de l'Atlantique a changé sa procédure de lutte contre l'introduction de la spongieuse asiatique pour réduire le risque potentiel.

En ce qui a trait à la question des espaces confinés, on a mis à jour l'étendue des travaux (la version initiale de l'étendue des travaux a été rejetée par les SSST en raison de problèmes de faisabilité). Par ailleurs, le consultant est en train de compiler les informations et il procédera à une inspection de navire prochainement. Nous espérons que cette nouvelle étude permettra de résoudre toutes les questions en suspens entourant la détermination du fait qu'une cale de navire peut être considérée comme un espace confiné potentiel ou non. Une directive sur les espaces confinés est aussi en cours de rédaction. Elle aidera à résoudre ce problème pour plusieurs programmes différents.

Bob Kingston indique qu'il a demandé à être inclus dans ce groupe de travail, mais qu'à ce jour, il n'a pas été informé des réunions au calendrier, etc.

Prochaines étapes

- Réunion du Groupe de travail chargé de l'inspection des navires pour mieux établir l'échéancier des travaux au début de février 2013.
- L'étendue des travaux du groupe devra être redéfinie.

Mesure de suivi : Les **SSST** travailleront avec la Direction des Opérations et avec la gestion pour préparer un mise-à-jour qui sera soumis lors de la prochaine réunion du CNSST.

h) Bien-être des employés et changement organisationnel

Lors de la dernière réunion, l'AFPC a recommandé qu'un communiqué soit rédigé et envoyé à tous les paliers de la structure de gouvernance en matière de SST afin de recueillir des commentaires sur l'augmentation des charges de travail, le stress et d'autres aspects découlant des réductions budgétaires et ayant des effets sur les employés.

Lors de l'examen du projet d'exposé, Carolyn Inch demande si la préoccupation du CNSST concerne exclusivement la santé mentale et le bien-être ou si elle touche aux aspects physiques potentiels que la situation peut aussi avoir sur les personnes. M^{me} O'Neil fait écho à cette question en indiquant que les gestionnaires doivent tenir compte de la charge de travail réelle des employés et de leur bien-être, et non pas seulement des postes.

En conséquence, il est décidé que le Comité retarde l'envoi du communiqué et qu'il prépare un modèle comportant des questions précises pour aider à structurer la demande de rétroaction. Cela permettrait de recueillir des informations plus utiles auprès des employés. Le but consisterait alors à équilibrer la charge de travail et à la rendre équitable pour tout le monde.

Un autre aspect important soulevé par les participants est la « culpabilité des survivants », qui fait en sorte que les employés qui ne sont pas touchés par le plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) peuvent avoir l'impression qu'ils devraient être reconnaissants et éviter de se plaindre de la charge de travail et du stress supplémentaires.

Il est convenu que cet exercice se concentrera sur les effets du PARD.

Mesures de suivi

- **Marlene O'Neil et Sam Barlin** élaboreront un processus de collecte d'informations. L'AFPC informe le comité qu'elle pourrait disposer d'un cadre de travail en place d'ici le début du mois de mars 2013.
- **Jennifer Corley, l'AFPC et l'IPFPC** collaboreront pour formuler des questions d'ici la fin du mois de mars 2013.
- Les **SSST** partageront avec le CONSST le processus et les questions qui seront ainsi proposés, le tout avant la prochaine réunion du CONSST.

6 Points permanents

a) Programme d'aide aux employés

Sharon Drolet travaille à l'élaboration du programme et du contrat de programme d'aide aux employés (PAE) et rencontrera Shepell.fgi la semaine prochaine pour discuter de différentes questions, comme les différents services offerts aux employés et la meilleure façon de consulter les employés au sujet des services reçus. Quelques indices portent à croire que l'enquête en cours sur la satisfaction des clients du PAE ne fournit pas beaucoup d'informations utiles ou profitables. C'est pourquoi nous nous penchons sur la révision de l'outil pour réaliser un examen plus précis des services.

Mesures de suivi : Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

b) Programme des services de santé

Directive sur la santé au travail et protocoles d'immunisation médicaux

Un groupe de travail a été mis sur pied. Il devrait se réunir le 4 février 2013 pour examiner, consulter et mettre à jour la directive en matière de santé au travail et les protocoles de vaccination médicaux.

Pamela Tapley, coordonnatrice du Programme des services de santé, rencontrera le directeur médical en chef de Santé Canada le 30 janvier 2013 pour discuter des exigences professionnelles associées aux diverses catégories de travail.

Mesures de suivi : Les **SSST** feront le point à la prochaine réunion.

c) Gouvernance en matière de SST (structure des comités en milieu de travail)

Mesure de suivi : Les **SSST** enverront le mandat du comité de santé-sécurité pour le bœuf de l'usine XL de Brooks (Alb.) aux membres du **CONSST** aux fins d'examen.

État : Terminé

d) Résumé des données de l'ACIA en matière de SST à l'échelle nationale

Bob Kingston et **Owen Bale** ont été invités à revenir devant le Comité d'orientation pour proposer des pratiques exemplaires que les comités de SST locaux pourraient prendre en considération lors de l'examen des rapports d'enquête de situations comportant des risques (**RESCR**). Ces pratiques exemplaires serviront d'outil complémentaire à la formation en matière de **RESCR** qui sera bientôt préparée par le **sous-comité de la formation**.

Mesure de suivi : **Bob Kingston** et **Owen Bale** enverront un projet qui sera distribué aux membres du **CONSST** au plus tard en mars 2013.

e) Formation obligatoire de l'ACIA en matière de SST

Sous-comité de la formation

Une séance d'orientation des employés a été organisée à Rigaud (Québec) à la mi-octobre par Owen Bale et au début janvier par Craig Houghton. La formation et son format ont été bien reçus, mais quelques ajustements sont nécessaires. On envisage l'élaboration d'une formation en ligne.

En raison de questions pressantes depuis la dernière réunion du **CNSST**, le **sous-comité de la formation** ne s'est pas réuni pour examiner la trousse d'orientation en matière de SST. Cependant, des consultations sont en cours entre la Division de l'apprentissage et l'équipe nationale de SST afin de parvenir à un consensus sur les possibilités de contenu et de forme. Le module de formation en ligne serait utilisé par tous les nouveaux employés.

Mesure de suivi : Le **sous-comité de la formation** fera le point sur la trousse d'orientation en matière de SST lors de la prochaine réunion du **CNSST**.

Rapports d'enquête de situation comportant des risques (RESCR)

Les **RESCR** doivent être dûment remplis pour que le rapport de **RHDCC** décrive avec précision tous les incidents. Le syndicat affirme que la formation revêt une importance primordiale pour que nous puissions nous assurer de la cohérence de l'approche et du message en ce qui a trait à la préparation des **RESCR**.

Mesure de suivi : Le **sous-comité de la formation** préparera une liste complète des membres du sous-comité et des groupes de travail et de leurs coordonnées au plus tard le 12 mars 2013.

f) Enquête sur la qualité de l'air intérieur

Un groupe de travail doit être mis sur pied pour examiner le compte rendu de la rencontre sur les « leçons apprises » de Courtney Park.

La DGGI a été informée que TPSGC entamera une surveillance régulière de la qualité de l'air intérieur dans les installations louées du portefeuille immobilier de l'ACIA et des autres ministères.

Mise à jour : On constate une amélioration de la communication entre la direction et les comités/représentants du domaine de la santé-sécurité au travail et les travaux avancent. Lorsque le groupe de travail se réunira, un compte rendu des progrès sera soumis au CONSST.

7 Nouveaux points

a) Projet de gestion des limitations fonctionnelles

Brenda Dagenais fait une présentation sur l'Initiative de gestion des limitations fonctionnelles (IGLF) et transmet les excuses de Christine Leong, la principale intervenante de la Direction des relations en milieu de travail/effectifs (DRMTE) pour ce projet. Mme Leong n'a malheureusement pas pu participer à la réunion. Une possibilité de concept d'IGLF pour l'Agence a été présentée au Comité des ressources humaines et de la gestion intégrée (CRHGI) et au Comité de la haute direction (CHD) qui ont fortement appuyé le concept et ont demandé qu'un projet de programme soit élaboré et leur soit soumis aux fins d'examen et, éventuellement, d'approbation. Deux employés de la DRMTE sont affectés à cette initiative, qui constitue un facteur clé du bien-être. L'objectif consiste à favoriser un milieu de travail sain et à aider à gérer de manière proactive les enjeux connexes liés aux employés, comme la facilitation du retour au travail et des mesures d'adaptation en milieu de travail, etc. Le CHD propose qu'on donne un nom plus proactif et positif au programme et à l'initiative, compte tenu de la possible perception négative du terme « gestion de l'invalidité » et les SSST invitent le Comité à formuler des commentaires et des idées.

L'une des principales préoccupations concerne le fait que les employés qui sont en congé de maladie de longue durée passent souvent « sous le radar » et qu'ils perdent le contact avec leur milieu de travail. Comme dans de nombreux organismes, il n'y a eu que peu de communications avec ces employés, voire pas du tout, ce qui fait qu'on peine à cerner les formes de soutien qui pourraient leur être proposées. À l'avenir, l'Agence tient à adopter une approche plus proactive qui permette d'apporter un meilleur soutien, pour ces cas. Elle souhaite aussi mener des activités d'éducation, de formation et de sensibilisation.

Bob Kingston proteste contre le fait que le concept du programme a été déposé au CRHGI et au CHD sans consultation préalable auprès du syndicat ou du CNSST. Brenda Dagenais confirme que la discussion au sein de ces comités n'avait visé qu'à obtenir une approbation de principe pour un programme d'IGLF qu'il resterait à mettre sur pied, ainsi qu'à confirmer s'il devait s'agir d'une priorité pour l'Agence, considérant les limites au chapitre des ressources humaines et des autres ressources. La réponse du CHD a été très positive. Ainsi, l'équipe de l'IGLF amorcera maintenant des consultations auprès de divers intervenants et de personnes clés, y compris le CNSST et les agents négociateurs, en ce qui concerne la portée du programme et les éléments qui pourraient y être inclus (par exemple, un budget centralisé pour les accommodements afin de faciliter l'approbation des mesures d'accommodement, en éliminant la nécessité de demander l'approbation de chacun des gestionnaires; la prise de conscience généralisée et l'éducation des gestionnaires et des employés; un projet pilote de soutien en santé mentale par les pairs, etc.) M^{me} Dagenais confirme qu'elle cherche à obtenir l'approbation du programme par le CONSST en ce moment et elle invite les participants à émettre leurs commentaires. Comme dans le cas de la demande précédente de RHDCC, l'AFPC demande que les questions relatives à la santé et à la sécurité soient soumises au CNSST avant d'être transmises au CHD.

Le Comité donne son accord de principe au concept d'un programme d'IGLF. Les prochaines étapes seront les suivantes : établissement de la liste des parties prenantes, envoi aux parties prenantes toutes les statistiques disponibles concernant l'IGLF avant les consultations et lancement des consultations auprès du plus grand nombre de parties prenantes que possible pendant la période couverte, aux fins de soumission au CNSST. L'objectif consiste actuellement à terminer les consultations d'ici le 31 mars 2013.

Mesure de suivi : IGLF/Brenda Dagenais préparera un plan de consultation en utilisant le modèle désigné et l'enverra au CONSST d'ici la fin février 2013 afin que le Comité puisse formuler des commentaires sur une base prioritaire.

b) Étude ergonomique industrielle à l'établissement 10 – établissement de traitement des viandes – Montréal-Ouest

Note d'information de Raphaël Tarasco, de l'AFPC

L'étude ergonomique a été réalisée le 20 septembre 2012 et le Comité de SST n'a toujours pas reçu copie du rapport. Les membres du Comité ont reçu de nombreuses réponses, comme :

1. la direction n'a pas voulu partager le rapport avec le comité;
2. le rapport n'a pas été fait correctement;
3. le rapport n'a toujours pas été reçu.

Jennifer Corley indique qu'elle a travaillé avec le centre opérationnel du Québec dans ce dossier. Elle rappelle à la direction l'obligation qui lui est faite de partager tous les documents pertinents avec ses comités de SST, y compris les ébauches de tels rapports sur l'ergonomie. Dans ce cas particulier, la toute première ébauche du rapport ne couvrait pas la portée des travaux exigée conformément à la demande de RHDCC et on a demandé à l'évaluateur de retourner consulter les diverses exigences de rapport et de préparer un rapport complet que, cette fois, on entend partager.

Après discussion, le Comité convient qu'il est nécessaire de partager tous les rapports avec les comités et représentants de SST pour se conformer à l'alinéa 135(7)e) du Code canadien du travail. On explique la valeur ajoutée que ces comités et représentants peuvent tirer de l'examen de ces rapports.

Mesure de suivi : Les **SSST** diffuseront largement un communiqué « descendant » sur cette question et ils y clarifieront la différence entre une évaluation de l'ergonomie individuelle et une évaluation de l'ergonomie industrielle. **Le communiqué sera envoyé d'ici la fin de février 2013.** Les **SSST** assureront immédiatement un suivi particulier avec le fournisseur de service.

c) Utilisation du formaldéhyde

Note d'information présentée par Raphaël Tarasco, de l'AFPC

La région du Québec utilise encore le formaldéhyde pour la préparation de certains échantillons dans le domaine de la santé animale. M. Tarasco indique que d'autres régions recourent à d'autres options plus sûres. M. Tarasco aimerait que le CONSST envoie un communiqué pour demander aux employés de ne pas utiliser de formaldéhyde et d'envisager des substituts chimiques moins nocifs. Le comité discute de ce sujet et d'autres questions connexes, y compris la nécessité de revoir l'utilisation de produits chimiques et de fournir une formation en matière de sécurité.

Mesures de Suivi

- La **Direction générale des programmes** révisera les guides et autres documents pour en modifier les références au formaldéhyde.
- La **Direction générale des programmes** examinera si d'autres options plus sûres existent (en consultation avec des experts en la matière).

Le CONSST propose que si des options plus sûres sont disponibles et qu'elles permettent de parvenir aux mêmes résultats, on révisé les guides des programmes et les procédures opérationnelles pour incorporer ces options.

d) Évaluations ergonomiques individuelles et comités de chantiers

Note d'information de Marlene O'Neil, de l'AFPC

Les comités des lieux de travail sont en droit de recevoir des copies des rapports d'ergonomie afin de pouvoir les examiner, d'assurer le suivi avec l'employé et l'employeur, de cerner les tendances et d'aider à faciliter la préparation des budgets.

Mesures de suivi

- **Marlene O'Neil** transmettra à Brenda Dagenais le courriel de Nadine Dubé informant les gestionnaires qu'ils doivent partager ces rapports avec le comité de leur lieu de travail.
- Les **SSST** fourniront à M^{me} O'Neil une liste de toutes les évaluations d'ergonomie réalisées dans la région de la capitale nationale (RCN) depuis janvier 2012 sur la base des informations et documents disponibles.
- Les **SSST** diffuseront un communiqué national à ce sujet d'ici la fin de février 2013.

e) Protocoles pour traiter des questions relatives aux installations qui influent sur la santé et sécurité au travail – Complexe Skyline

Marlene O'Neil indique qu'à la suite d'un bris de gicleur d'eau et du rejet d'eau stagnante (sale) dans l'immeuble Skyline de l'administration centrale le 22 janvier, de 12 à 24 employés ont été directement déplacés. La question est soumise au Comité, invité à discuter des meilleures pratiques nationales pour intervenir à la suite de tels incidents. Il s'agit aussi d'une occasion de rappeler que les protocoles d'urgence sont essentiels pour les équipes d'intervention d'urgence internes.

Mesure de suivi : Les **SSST** et la **DGGI** collaboreront avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) avant la prochaine réunion du CNSST, afin de : (1) examiner comment les comités de santé et de sécurité seront engagés dans le processus et (2) élaborer des pratiques exemplaires pour faire face à ces types d'incidents.

8. Discussion avec l'équipe nationale de SST sur les priorités

Alors que la fusion des programmes et des équipes s'occupant de SST est presque achevée, les responsables de la SST dans les centres opérationnels et au sein de l'AC et le conseiller en SST des laboratoires se sont rencontrés en personne à Ottawa et pour participer à la réunion du CONSST en tant qu'invités. À l'avenir, l'intégration des intervenants au sein d'une équipe nationale permettra au groupe de créer des services de SST plus efficaces. Jennifer Corley indique que l'équipe s'efforce désormais d'améliorer les processus et la consultation plutôt que de se concentrer sur le passé. Des discussions ont eu lieu au sujet des lacunes du cadre ou des problèmes constatés dans le programme tel qu'il existe actuellement (formation, etc.), puisque les problèmes sont dus à un manque d'éducation et de compréhension de l'évaluation de la SST. Paul Langan, conseiller en SST des laboratoires, fait un exposé sur les succès qui a entouré le *Manuel de sécurité en laboratoire* et il explique ce qu'est un examen continu du rendement.

Plan d'action de l'équipe nationale de SST à partir de maintenant :

- élaborer un cadre pour le programme national de SST;
- amener les centres opérationnels à réaliser un examen continu du rendement pour déceler les lacunes tant dans les centres opérationnels qu'au niveau national;
- diffuser les fiches-conseils en matière de SST à l'échelle du pays et en favoriser l'accès partout;
- élaborer un plan d'action pour la formation.

Recommandations de l'équipe nationale de SST pour le CNSST : Réexamen du contenu de la liste des mesures de suivi. De nombreux éléments de la liste n'ont pas été menés à terme pour diverses raisons et il se peut qu'il ne soit plus productif de leur consacrer du temps ou des ressources.

Mesure de suivi : Le **Comité d'orientation national en matière de santé et sécurité au travail** s'engage à revoir les mesures de suivi et à en réduire le nombre afin de se concentrer sur celles qui resteront, de manière à s'assurer qu'elles sont toujours pertinentes et qu'elles sont traitées de manière appropriée et en temps opportun. Idéalement, les mesures de suivi ne devraient pas demeurer à l'ordre du jour de plus de deux réunions, à moins qu'un ne convienne d'une dérogation.

9. Tour de table

Stephen Norman, en tant que coprésident représentant l'employeur, indique que depuis un an et demi, on a réalisé un nombre considérable de progrès au sein du CNSST en ce qui a trait à la communication et que l'équipe de SST a fait de nombreux pas en avant. Il examine en détail la liste des objectifs initiaux du CNSST et souligne les réalisations à ce jour.

Stephen Norman annonce qu'après près de trois ans, il a décidé qu'il est temps de démissionner de son rôle de coprésident représentant l'employeur. Cependant, il demeurera membre du Comité. Un nouveau coprésident représentant l'employeur sera nommé dans les prochaines semaines. M. Norman remercie tous les membres pour leur travail au sein du Comité.

Ayman Soryal réitère la nécessité de mener des discussions ouvertes et axées sur la collaboration et la nécessité de regarder vers l'avant plutôt que de ressasser des préoccupations du passé. Il réitère aussi qu'il est heureux de se joindre au Comité dans son nouveau rôle en tant que président de la consultation nationale de l'IPFPC et qu'il a hâte de travailler avec le Comité.

L'équipe nationale de SST remercie le Comité pour l'occasion qui lui a été donnée d'assister à la réunion du CNSST et de participer à la discussion, ainsi que pour les orientations données en ce qui a trait à la voie à suivre.

Marlene O'Neil demande que les SSST compilent une liste à jour des membres des sous-comités et des groupes de travail du CNSST et qu'ils la distribuent aux membres du CNSST.

La prochaine réunion aura lieu le 25 avril 2013.

Date : _____

Coprésident
représentant les employés

Date : _____

Coprésident
représentant les employés

Date : _____

Coprésident
représentant l'employeur

Bob Kingston (AFPC)

Ayman Soryal (IPFPC)

Stephen Norman (ACIA)